

Rapport financier 2024

Bilan	Page 44
Compte de résultat	Page 45
Tableau de financement	Page 46
Tableau des capitaux propres et répartition	Page 47
Base de répartition et répartition par canton	Page 48
Annexe aux comptes annuels	Page 49
Rapport de l'organe de révision	Page 60

Bilan en CHF

Actif

	NOTES	2024	2023
Actifs circulants			
Liquidités	3	44'809'354	115'901'303
Placements à court terme	4	92'232'726	6'930'000
Dépositaires	5	20'617'582	24'080'388
Autres créances à court terme	6	17'144'604	13'525'546
Stocks nets	7	1'120'934	1'407'799
Actifs de régularisation	8	6'764'548	6'196'699
		182'689'749	168'041'735
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	9	39'221'872	39'853'130
Immobilisations financières	10	171'047'828	176'591'925
Immobilisations incorporelles	11	45'970'920	41'576'661
		256'240'619	258'021'716
Total Actif		438'930'368	426'063'450

Passif

	NOTES	2024	2023
Capitaux étrangers à court terme			
Gains et lots à payer	12	22'826'002	24'024'696
Portefeuille joueurs	13	6'295'220	5'799'977
Dettes fournisseurs		6'136'205	6'768'837
Bénéfice à payer	14	42'671'467	45'340'633
Autres passifs	15	5'251'062	5'131'990
Passifs de régularisation	16	23'937'003	21'326'724
		107'116'959	108'392'855
Capitaux étrangers à long terme			
Rentes à payer	17	6'666'380	7'013'000
		6'666'380	7'013'000
Capitaux propres			
Fonds de garantie		862'000	862'000
Réserve non affectée		55'423'868	56'048'868
Réserve pour la Fondation en faveur du personnel		10'625'000	10'000'000
Réserves libres		66'048'868	66'048'868
Résultat net		258'236'160	243'746'727
		325'147'029	310'657'595
Total Passif		438'930'368	426'063'450

Compte de résultat en CHF

	NOTES	2024	2023
Produit Brut des Jeux	19	438'235'241	420'708'008
Autres produits d'exploitation			
Prescriptions et ajustements		7'082'430	5'431'376
Produits de refacturations		348'174	455'008
Frais d'exploitation			
Surveillance Gespa		-761'674	-678'730
Prévention du jeu excessif		-2'191'176	-2'103'540
Commissions	20	-79'386'684	-79'966'479
Coûts d'exploitation			
Frais des vendeurs	21	-1'605'919	-375'572
Fabrication des jeux		-3'894'728	-3'381'674
Exploitation des jeux		-15'129'391	-13'777'044
Informatique		-23'698'245	-22'459'812
Frais de personnel		-30'680'734	-30'458'388
Frais généraux et administratifs		-6'572'677	-6'200'915
Marketing, publicité et communication		-15'354'708	-13'000'490
Ventes et animations		-1'622'818	-1'990'311
Amortissements		-12'650'534	-12'688'200
		-111'209'754	-104'332'406
Résultat d'exploitation		252'116'556	239'513'237
Charges et produits financiers	22	6'023'450	4'651'252
Résultat ordinaire		258'140'006	244'164'489
Charges et produits hors exploitation et exceptionnels	23	96'155	-417'762
Résultat net		258'236'160	243'746'727

Tableau de financement en CHF

	2024	2023
Trésorerie initiale	115'901'303	128'136'375
Activité d'exploitation		
Résultat net	258'236'160	243'746'727
+ Amortissements et dépréciations	12'650'534	12'688'200
+/- Autres éléments non-monétaires	-3'374'414	-3'998'382
+/- Résultat provenant de la vente d'actifs immobilisés	-	-4'232
Flux de trésorerie intermédiaire (Cash flow)	267'512'281	252'432'312
+/- Créances des dépositaires	3'862'805	-3'012'914
+/- Stocks	246'865	-137'255
+/- Autres créances et actifs de régularisation	-4'263'599	5'364'468
+/- Dettes fournisseurs	-632'632	3'431'829
+/- Autres dettes à court terme et passifs de régularisation	2'025'902	-344'324
Variation du fonds de roulement	1'239'342	5'301'803
+/- Rentes à payer à long terme	-346'620	3'155'000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	268'405'002	260'889'115
Activité d'investissement		
- Investissements en immobilisations financières et placements à court terme	-259'681'123	-16'930'000
+ Remboursements d'immobilisations financières et placements à court terme	183'013'599	11'370'432
- Investissements immobilisations corporelles	-3'232'787	-2'931'039
- Investissements immobilisations incorporelles	-13'180'748	-20'507'861
+ Ventes d'immobilisations corporelles	-	4'232
Flux de trésorerie provenant des investissements	-93'081'058	-28'994'236
Activité de financement		
- Distribution de bénéfice année antérieure	-246'415'893	-244'129'951
Flux de trésorerie provenant du financement	-246'415'893	-244'129'951
Variation de trésorerie	-71'091'949	-12'235'072
Trésorerie nette à la clôture	44'809'354	115'901'303

Tableau des capitaux propres en CHF

	RÉSERVES LIBRES				RÉSULTAT NET
	FONDS DE GARANTIE	BÉNÉFICE À RÉPARTIR	RÉSERVE NON AFFECTÉE	RÉSERVE POUR LA FOND. EN FAVEUR DU PERSONNEL	
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2023	862'000	246'388'297	53'673'868	9'375'000	
Bénéfice à payer		-243'388'297			
Attribution à la réserve non affectée		-3'000'000	3'000'000		
Affectation à la réserve pour la Fondation en faveur du personnel			-625'000	625'000	
Bénéfice de l'exercice					243'746'727
Capitaux propres au 31 décembre 2023	862'000	-	56'048'868	10'000'000	243'746'727
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2024	862'000	243'746'727	56'048'868	10'000'000	
Bénéfice à payer		-243'746'727			
Attribution / Utilisation de la réserve non affectée		-	-		
Affectation à la réserve pour la Fondation en faveur du personnel			-625'000	625'000	
Bénéfice de l'exercice					258'236'160
Capitaux propres au 31 décembre 2024	862'000	-	55'423'868	10'625'000	258'236'160

Répartition en CHF

Bénéfice 2024		258'236'160
- Attribution / + Utilisation de la réserve non affectée		-
Total à distribuer		258'236'160
- Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSSES):	Contribution de base	15'667'104
	Contribution spéciale	3'900'524
		-19'567'627
- Fédération suisse de courses de chevaux (FSC)		-3'234'200
Bénéfice net résiduel		235'434'334

Distribution

en millions de CHF



Base de répartition en CHF

	VAUD	FRIBOURG	VALAIS	NEUCHÂTEL	GENÈVE	JURA	TOTAL
--	------	----------	--------	-----------	--------	------	-------

Produit Brut des Jeux (PBJ)

Billets Instantanés	50'124'059	16'496'774	27'131'778	11'675'930	22'238'269	5'289'335	132'956'145
Jeux de tirages	60'680'466	21'823'381	34'317'169	12'701'562	32'211'961	5'876'332	167'610'871
Paris sportifs	20'797'467	5'287'668	7'154'813	3'898'599	16'375'134	1'298'604	54'812'284
Loterie électronique	22'594'645	4'140'048	8'081'011	4'982'914	13'338'865	1'716'730	54'854'212
PMUR	9'738'337	1'501'748	2'763'391	3'661'334	9'455'769	881'149	28'001'728
Total	163'934'974	49'249'618	79'448'162	36'920'340	93'619'997	15'062'150	438'235'241

Population

Population	845'870	341'537	365'844	178'291	524'410	74'548	2'330'500
------------	---------	---------	---------	---------	---------	--------	-----------

Répartition par canton en CHF

	VAUD	FRIBOURG	VALAIS	NEUCHÂTEL	GENÈVE	JURA	TOTAL
--	------	----------	--------	-----------	--------	------	-------

Bénéfice net résiduel

50 % - Population	42'726'205	17'251'563	18'479'347	9'005'755	26'488'762	3'765'535	117'717'167
50 % - PBJ	44'035'620	13'229'254	21'341'078	9'917'408	25'147'865	4'045'940	117'717'167
Répartition par canton	86'761'825	30'480'818	39'820'426	18'923'163	51'636'627	7'811'475	235'434'334

Répartition par organe

	25%	9%	0%	10%	0%	17%	
Organes cantonaux	21'690'456	2'743'274	-	1'892'316	-	1'327'951	27'653'997
Bénéfice net résiduel restant à disposition	65'071'369	27'737'544	39'820'426	17'030'847	51'636'627	6'483'524	207'780'337
85 % - Organes cantonaux de répartition	55'310'663	23'576'912	33'847'362	14'476'220	43'891'133	5'510'996	176'613'286
15 % - Organes cantonaux de répartition du sport	9'760'705	4'160'632	5'973'064	2'554'627	7'745'494	972'529	31'167'050

Annexe aux comptes annuels

avec comparatifs 2023 / exprimés en CHF

1. Informations générales

La Société de la Loterie de la Suisse Romande (ci-après: Loterie Romande) est une association à but non lucratif de droit privé. Elle est régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse. La Loterie Romande a son siège à Lausanne. Son but est d'organiser et d'exploiter, avec les autorisations prescrites par la loi, des loteries et paris comportant des lots en espèces et en nature et d'en destiner le bénéfice net à

des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – profitant aux cantons romands.

Le Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) et la Convention romande sur les jeux d'argent (CORJA) sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Ce nouveau cadre législatif, découlant de la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAR), désigne la Loterie Romande comme

exploitante exclusive des jeux de loterie et des paris sportifs dans les six cantons romands. Conformément aux conditions requises par la LJAr, la Loterie Romande a obtenu, le 12 juin 2020, l'autorisation d'exploitant délivrée par l'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (GESPA) pour une période de 20 ans.

2. Bases et principes d'évaluation

Base de l'établissement des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. De ce fait, les comptes de la société donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuité d'exploitation. Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Tous les chiffres sont arrondis au franc, tandis que les calculs sont réalisés sur la base des chiffres exacts. Il peut en résulter des différences d'arrondis.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères, imputées dans le compte de résultat, sont converties au cours moyen recommandé par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les pertes et gains de change résultant de la liquidation de ces transactions, ainsi que la réévaluation des postes du bilan en monnaies étrangères au cours du jour de clôture sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Transactions avec des parties liées

Par parties liées, on entend des entités associées, des institutions de prévoyance professionnelle et des personnes physiques telles que des membres de la Direction générale ou du Conseil d'administration.

Aucune transaction ayant un caractère significatif n'a été faite avec les parties liées.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont évalués au cours du jour de clôture.

Placements à court terme

Les placements à court terme portent sur une durée maximum d'une année. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Ceux libellés en monnaies étrangères sont évalués au cours du jour de clôture.

Comptes courants dépositaires

Les créances envers les dépositaires de jeux de loterie représentent, à la valeur nominale, le montant des enjeux encaissés, sous déduction des gains payés et de leurs commissions. Une provision pour pertes sur débiteurs, après analyse des risques résiduels, est calculée chaque année.

Autres créances à court terme

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks acquis sont évalués au coût d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires. Cet examen est détaillé dans la note 7. Les escomptes sont traités comme des réductions du coût d'acquisition.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance imputables à l'exercice suivant ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement. Les comptes de régularisation d'actifs sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Elles sont amorties de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation.

Durées de vie des différents actifs

Immeubles	30 à 60 ans
Installations	10 à 40 ans
Informatique hardware	4 à 8 ans
Mobilier et matériel	2 à 10 ans
Matériel points de vente	3 à 5 ans
Matériel audiovisuel	4 ans
Véhicules	4 ans
Logiciels	4 à 10 ans

Les amortissements débutent dès que l'immobilisation entre en activité.

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un examen lorsque l'on relève des indices indiquant que sa valeur comptable pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Cet examen est détaillé dans les notes 9 et 11.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiques nécessaires. Celles libellées en monnaies étrangères, ainsi que les titres disposant d'une valeur de marché, sont évalués au cours du jour de clôture.

Capitaux étrangers

Les capitaux étrangers sont portés au bilan à la valeur nominale. Les capitaux étrangers à court terme comprennent les dettes échues à moins de 12 mois. Ceux à long terme ont une durée résiduelle supérieure à 12 mois.

Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Provisions

Les engagements probables fondés sur un événement passé et dont le montant et l'échéance ne peuvent pas être déterminés avec certitude, mais qui sont estimables de manière fiable, sont saisis dans les provisions. Il peut s'agir, par exemple, d'engagements liés à des procédures implicites ou juridiques.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges imputables à l'exercice en cours mais qui ne seront payées qu'ultérieurement ainsi que les éventuels produits encaissés d'avance mais concernant l'exercice suivant. Les comptes de régularisation passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Capitaux propres - Fonds de garantie

Ce poste représente le montant au coût historique versé par les cinq cantons romands lors de la création de la Loterie Romande en 1937. Il comprend également le montant versé par le canton du Jura lors de sa création en 1979.

Réserves libres

Les réserves libres représentent des fonds que l'Assemblée générale des sociétaires peut décider d'alimenter ou au contraire d'utiliser. Sont prélevés sur le bénéfice ressortant des comptes annuels, les montants jugés adéquats pour alimenter les réserves libres nécessaires à une bonne gestion à long terme des ressources de la société. L'utilisation de ces réserves libres doit répondre à cet objectif. Le Conseil d'administration soumet sa proposition sur leur alimentation ou leur utilisation à l'approbation de l'Assemblée générale.

Produit brut des jeux

Le produit brut des jeux (PBJ) représente la différence entre les enjeux des joueurs et les gains.

Approbation des comptes

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 25 mars 2025.

Événements postérieurs à la date de clôture

La valeur des actifs et passifs est ajustée lorsque des événements subséquents, dont le fait générateur ou les conditions existaient déjà à la date du bilan, altèrent les valeurs à la date de clôture. Ces ajustements peuvent avoir lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration. Les événements ne modifiant pas les valeurs de bilan sont présentés dans les notes de l'annexe aux comptes.

Pour l'exercice 2024, aucun événement n'a été constaté après la date de clôture.

3. Liquidités

	2024	2023
Caisse	17'478	19'728
PostFinance	18'180'650	59'782'404
Banques	26'611'226	56'099'171
	44'809'354	115'901'303

4. Placements à court terme

	2024	2023
Placements à court terme	92'232'726	6'930'000
	92'232'726	6'930'000

Ces placements ont été conclus avec des contreparties financièrement saines, suivant en cela une procédure interne stricte.

5. Dépositaires

	2024	2023
Dépositaires	21'617'582	25'480'388
Provision pertes sur débiteurs	-1'000'000	-1'400'000
Dépositaires nets	20'617'582	24'080'388

La facturation est hebdomadaire, allant du dimanche au samedi. Les recouvrements sont exécutés en fin de semaine suivante, à l'exception des grands comptes, qui ont un délai de paiement de 30 à 45 jours.

La provision pour pertes sur débiteurs couvre le risque de défaut des dépositaires.

6. Autres créances à court terme

	2024	2023
Société simple Euro Millions	6'618'045	5'221'053
Organes de répartition et FSC	5'664'338	6'104'066
Fondation en faveur du personnel	3'726'692	981'781
Impôt anticipé	587'806	82'647
Autres créances	547'724	1'136'000
	17'144'604	13'525'546

Le compte courant de la Société simple Euro Millions, relatif aux jeux européens EuroMillions et EuroDreams, libellé en euros, est valorisé au cours du jour de clôture. Il s'agit principalement de dépôts effectués auprès d'établissements bancaires concernant les deux jeux.

Les créances envers les Organes de répartition comprennent principalement les contributions attribuées directement à diverses associations dont le financement est prélevé sur le bénéfice de l'exercice en cours. Ces montants sont ensuite déduits du bénéfice à répartir lors de l'approbation définitive des comptes. La part de la Fédération suisse de courses de chevaux (FSC) est également une avance sur bénéfice qui est régularisée lors de la répartition du bénéfice.

7. Stocks nets

	2024	2023
Consommables	1'189'905	1'237'677
Produits finis	351'029	550'123
Dépréciation stocks	-420'000	-380'000
	1'120'934	1'407'799

Les stocks se composent de la manière suivante :

1. des consommables, notamment des pièces détachées nécessaires aux réparations et à l'entretien des bornes et terminaux de jeux se trouvant chez les dépositaires ainsi que des rouleaux de papier pour les terminaux et des bulletins de jeux ;
2. des produits finis, soit des séries de billets imprimées en attente d'être mises en vente (leur valeur se compose du coût du papier et de l'impression).

Dépréciation stocks

En 2024, comme en 2023, une dépréciation de CHF 40'000 a été effectuée concernant les pièces détachées relatives aux terminaux de la Loterie électronique.

8. Actifs de régularisation

	2024	2023
Lots calculés s/enjeux encaissés d'avance	1'234'567	1'125'744
Ajustements PBJ	902'707	930'785
Charges payées d'avance	3'292'544	3'018'102
Intérêts courus et autres produits à encaisser	298'755	131'325
Autres actifs de régularisation	1'035'976	990'744
	6'764'548	6'196'699

Les actifs de régularisation comprennent notamment les factures payées d'avance au moment de la clôture des comptes et qui concernent l'exercice suivant. Sont aussi contenus dans cette rubrique les ajustements PBJ. Ces ajustements représentent l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots des billets à gratter.

9. Immobilisations corporelles

	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS ET AGENCEMENT	MOBILIER, MATÉRIEL ET VÉHICULES	INFORMATIQUE	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeurs brutes						
Situation au 01.01.2023	30'565'868	15'252'849	15'353'394	53'403'889	835'925	115'411'926
Entrées	-	216'816	378'197	128'337	2'207'689	2'931'039
Sorties	-	-35'191	-1'088'742	-1'584'741	-	-2'708'674
Reclassements	-	-130'643	927'857	953'537	-1'750'750	-
Situation au 31.12.2023	30'565'868	15'303'831	15'570'706	52'901'022	1'292'863	115'634'291

Amortissements cumulés

Situation au 01.01.2023	-6'732'797	-6'421'369	-12'134'337	-49'007'501	-	-74'296'003
Amortissements	-630'406	-551'608	-1'195'544	-1'816'273	-	-4'193'831
Sorties	-	35'191	1'088'742	1'584'741	-	2'708'674
Reclassements	-	10'887	-	-10'887	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2023	-7'363'203	-6'926'898	-12'241'140	-49'249'919	-	-75'781'161

Valeurs nettes au 31.12.2023	23'202'665	8'376'932	3'329'567	3'651'102	1'292'863	39'853'130
-------------------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

Valeurs brutes

Situation au 01.01.2024	30'565'868	15'303'831	15'570'706	52'901'022	1'292'863	115'634'291
Entrées	-	62'227	569'307	438'053	2'163'200	3'232'787
Sorties	-	-	-512'722	-981'084	-	-1'493'806
Reclassements	-	364'323	288'722	167'414	-820'460	-
Situation au 31.12.2024	30'565'868	15'730'382	15'916'013	52'525'405	2'635'603	117'373'271

Amortissements cumulés

Situation au 01.01.2024	-7'363'203	-6'926'898	-12'241'140	-49'249'919	-	-75'781'161
Amortissements	-630'406	-528'774	-1'062'046	-1'614'942	-	-3'836'168
Sorties	-	-	512'722	981'084	-	1'493'806
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-27'877	-	-	-27'877
Situation au 31.12.2024	-7'993'610	-7'455'672	-12'818'340	-49'883'777	-	-78'151'400

Valeurs nettes au 31.12.2024	22'572'258	8'274'709	3'097'674	2'641'627	2'635'603	39'221'871
-------------------------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

Dépréciations

En 2024, aucune dépréciation significative n'a été effectuée.

	2024	2023
Immeubles et cédules hypothécaires		
Le total des constructions s'élève au bilan à	22'572'258	23'202'665
Les cédules hypothécaires sur ces biens immobiliers se présentent comme suit :		
Cédule hypothécaire émise en 1 ^{er} rang	2'500'000	2'500'000
Cédule hypothécaire émise en 2 ^{ème} rang	500'000	500'000
Total des cédules libres de tout gage	3'000'000	3'000'000

10. Immobilisations financières

	2024	2023
Mandats de gestion des titres	128'270'356	134'005'236
Placements à long terme	40'000'000	40'000'000
Participation SLE EuroMillions	2'694'548	2'504'140
Garanties de loyer et titres	82'924	82'549
	171'047'828	176'591'925

La participation aux Services aux Loteries en Europe (SLE) EuroMillions comprend notamment les fonds affectés à la création du jeu EuroMillions et EuroDreams. Ces fonds seront récupérés à la fin de leur exploitation.

Les placements à long terme, effectués auprès des banques, ont une échéance en 2026 et 2027.

Les mandats de gestion des titres sont placés auprès de plusieurs établissements bancaires.

11. Immobilisations incorporelles

	LOGICIELS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2023	124'112'866	15'587'753	139'700'620
Entrées	1'355'554	19'152'307	20'507'861
Sorties	-262'090	-	-262'090
Reclassements	30'098'875	-30'098'875	-
Situation au 31.12.2023	155'305'205	4'641'186	159'946'391
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2023	-110'137'451	-	-110'137'451
Amortissements	-8'494'369	-	-8'494'369
Sorties	262'090	-	262'090
Reclassements	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Situation au 31.12.2023	-118'369'729	-	-118'369'729
Valeurs nettes au 31.12.2023	36'935'476	4'641'186	41'576'661

Valeurs brutes			
Situation au 01.01.2024	155'305'205	4'641'186	159'946'391
Entrées	444'821	12'735'927	13'180'748
Sorties	-	-	-
Reclassements	6'412'948	-6'412'948	-
Situation au 31.12.2024	162'162'974	10'964'165	173'127'138
Amortissements cumulés			
Situation au 01.01.2024	-118'369'729	-	-118'369'729
Amortissements	-8'786'489	-	-8'786'489
Sorties	-	-	-
Reclassements	-	-	-
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Situation au 31.12.2024	-127'156'219	-	-127'156'219
Valeurs nettes au 31.12.2024	35'006'755	10'964'165	45'970'920

Dépréciations

Aucune dépréciation n'a été effectuée en 2024.

12. Gains et lots à payer

	2024	2023
Gains et lots à payer	22'826'002	24'024'696
	22'826'002	24'024'696

Les gains et lots à payer représentent les gains qui peuvent encore être réclamés par les gagnants dans les six mois qui suivent la date du tirage ou de l'événement sportif, ainsi que les différentes cagnottes « Réserve jackpot ».

13. Portefeuille joueurs

	2024	2023
Portefeuille joueurs	6'295'220	5'799'977
	6'295'220	5'799'977

Le « Portefeuille joueurs » représente le solde des comptes joueurs inscrits sur la plateforme de jeux en ligne. Ces comptes sont alimentés par les joueurs eux-mêmes qui les utilisent ensuite pour participer aux différents jeux proposés. Les gains jusqu'à CHF 1'000 sont directement crédités sur leur « portefeuille joueur », tandis que les gains supérieurs à CHF 1'000 sont versés sur leur compte bancaire.

14. Bénéfice à payer

	2024	2023
Bénéfice à payer	42'671'467	45'340'633
	42'671'467	45'340'633

Le bénéfice est payé par quatre versements dès la validation finale des comptes par l'Assemblée générale des sociétaires. Les paiements débutent en mai. À la date de clôture, le dernier quart du bénéfice de l'exercice 2023 reste à payer. Il a été versé le 10 janvier 2025.

15. Autres passifs

	2024	2023
TVA à payer	597'490	590'002
Comptes courants sociétés partenaires	1'524'977	900'626
Fondation en faveur du personnel	1'496'892	-3'744
Autres dettes	1'631'704	3'645'105
	5'251'062	5'131'990

Les soldes ouverts envers les sociétés partenaires concernent les prestations relatives à l'exploitation commune de divers jeux et celui envers la Fondation en faveur du personnel contient le dernier trimestre de cotisations à payer. Les « Autres dettes » comprennent notamment les gains en cours de paiement. Ces montants sont acquittés en début d'exercice suivant.

16. Passifs de régularisation

	2024	2023
Enjeux encaissés d'avance	2'229'540	2'200'543
Autres passifs de régularisation	5'338'747	4'164'515
Provision pour factures à recevoir	2'633'889	3'027'463
Ajustements PBJ	13'734'827	11'934'202
	23'937'003	21'326'724

L'ajustement PBJ représente l'écart entre le taux réel de redistribution des gains et le taux théorique défini dans le plan des lots des billets à gratter. Cet ajustement signifie que les lots effectivement payés par rapport aux ventes de la période sont inférieurs au taux de redistribution théorique.

17. Rentes à payer

	2024	2023
Rentes à payer	6'666'380	7'013'000
	6'666'380	7'013'000

Les rentes de jeux à payer représentent des gains qui ont été réclamés par les joueurs dont les paiements s'échelonnent entre 5 et 20 ans. La part à court terme se retrouve sous la rubrique « Gains et lots à payer » (voir note 12).

18. Engagements de prévoyance

EXCÉDENT DE COUVERTURE FONDATION LORO	AVANTAGE ÉCONOMIQUE	VARIATION DE L'ANNÉE	CHARGES DE PERSONNEL	
2024	2024	2023	2024	2023
-	-	-	3'845'155	3'816'333

Au 31 décembre 2024, le bilan provisoire de la Fondation fait apparaître un excédent de couverture. Toutefois, cet excédent n'atteint pas le taux de réserve de fluctuation cible défini dans le règlement de la Fondation. Il n'y a également aucune réserve de contribution de la part de l'employeur.

19. Produit brut des jeux (PBJ)

	2024	2023
Produit brut des jeux	438'235'241	420'708'008
	438'235'241	420'708'008

Le produit brut des jeux représente les enjeux des joueurs sous déduction des gains payés.

En raison de la période de facturation hebdomadaire de la Loterie Romande, l'exercice 2024 enregistre les ventes du 31 décembre 2023 au 28 décembre 2024, soit 52 semaines (comme en 2023).

20. Commissions

	2024	2023
Commissions	79'386'684	79'966'479
	79'386'684	79'966'479

Les commissions représentent les montants payés aux dépositaires sur la vente des produits de loterie.

21. Coûts d'exploitation

	2024	2023
Frais des vendeurs	1'605'919	375'572
Fabrication des jeux	3'894'728	3'381'674
Exploitation des jeux	15'129'391	13'777'044
Informatique	23'698'245	22'459'812
Frais de personnel	30'680'734	30'458'388
Frais généraux et administratifs	6'572'677	6'200'915
Marketing, publicité et communication	15'354'708	13'000'490
Ventes et animations	1'622'818	1'990'311
Amortissements	12'650'534	12'688'200
	111'209'754	104'332'406

Les coûts d'exploitation représentent toutes les charges opérationnelles nécessaires à l'exploitation des jeux.

22. Charges et produits financiers

	2024	2023
Charges financières	568'101	1'616'707
Produits financiers	-6'591'551	-6'267'959
	-6'023'450	-4'651'252

Les charges et produits financiers contiennent principalement les intérêts sur les placements à terme, ainsi que les résultats sur les mandats de gestion des titres. Figurent également sous cette rubrique, les gains et pertes de change sur les comptes libellés en monnaies étrangères.

23. Charges et produits hors exploitation et exceptionnels

	2024	2023
Charges hors exploitation et exceptionnelles	-	983'628
Produits hors exploitation et exceptionnels	-96'155	-565'865
	-96'155	417'762

Il n'existe pas de charges ou produits hors exploitation et exceptionnels significatifs à relever en 2024.

En 2023, un montant de CHF 983'628 concernant la constitution de réserves pour le lancement du jeu EuroDreams se trouve dans la rubrique « Charges exceptionnelles ». Le surplus des réserves ainsi constituées a par ailleurs déjà été remboursé aux loteries partenaires et la part revenant à la Loterie Romande, de CHF 463'684, se trouve dans les « Produits exceptionnels ».

24. Opérations hors bilan

	2024	2023
Engagements de leasing inférieurs à 1 an	451'115	494'050
Engagements de leasing entre 1 et 4 ans	267'795	635'275
Montant global des engagements de leasing	718'910	1'129'325
Engagements de location inférieurs à 1 an	397'920	397'920
Engagements de location entre 1 et 4 ans	497'400	895'320
Montant global des engagements de location	895'320	1'293'240

Les engagements de leasing sont ceux relatifs au parc de véhicules de la société, contractés auprès de Movon AG.

Les engagements de location concernent le bail à loyer commercial relatif au site de continuité des affaires.

Par ailleurs, la Loterie Romande est partie prenante dans différents litiges, pour lesquels une perte d'avantages économiques apparaît peu probable.

25. Prestations Organe de révision

	2024	2023
Prestations de révision	93'954	93'818
Prestations diverses	17'757	36'196
	111'711	130'014

26. Rémunération de la Direction et du Conseil d'administration

	2024	2023
Direction	2'287'502	2'312'064
Conseil d'administration	475'829	480'829
	2'763'331	2'792'893

L'effectif moyen de l'équipe de Direction, y compris le Directeur général, est de 9.2 emplois plein temps (EPT).

L'effectif des membres du Conseil d'administration, y compris le Président, est de 7 administrateurs.

27. Nombre moyen d'emplois à plein temps

	2024	2023
Nombre moyen d'emplois à plein temps	213	210
	213	210



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des sociétaires de la
Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de la Loterie de la Suisse Romande (ci-après "l'Association"), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux conventions intercantionales et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux conventions intercantionales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de

présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

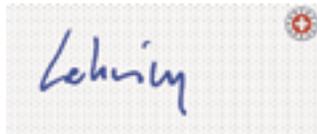
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 25 mars 2025

BDO SA



Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé



Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes
- Comptes annuels